Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 022-200069409-20251127-DB_228_2025-DE

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

CONSEIL D'AGGLOMERATION
Séance du 27 novembre 2025

Délibération DB-228-2025

Objet : Politique Insertion-Emploi : demandes de subvention 2025 : 3ème vague

L'an 2025 le 27 novembre à 18 heures 15, les membres du Conseil d'Agglomération, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, sous la présidence de Madame Sylvie GUIGNARD.

Le Secrétaire de séance est Monsieur Vincent ALLENO.

MEMBRES PRESENTS
Sylvie GUIGNARD, Hervé GUIHARD, Christine METOIS-LE BRAS, Blandine CLAESSENS, Pascal PRIDO, Denis HAMAYON, Vincent ALLENO, Loïc RAOULT, Jean-Marc LABBE, Thierry SIMELIERE, Gérard LE GALL, Bertrand FAURE, Jean-Paul HAMON, Cigdem AKTAS, Arnaud BANIEL, David BELLEGUIC, Bruno BEUZIT, Patricia BRIAND-FALLER, Stéphane BRIEND, Marie Jo BROLLY, Paul CHAUVIN, Morgane CREISMEAS, Bernard CROGUENNEC, Patrice DARCHE, Brigitte DEMEURANT COSTARD, Rachid DYDA, Stéphane FAVRAIS, Pascale GALLERNE, Damien GASPAILLARD, Richard HAAS, Michelle HAICAULT, Guillaume HAMON, Claudine HATREL--GUILLOU, Françoise HURSON, Christian JOLLY, Michel JOUAN, Stéphane L'HER, Aline LE BOEDEC, Joël LE BORGNE, Didier LE BUHAN, Yannick LE CAM, Maxime LE CRONC, Michel LE DUAULT, Isabelle LE GALL, Thibaut LE HINGRAT, Hugues LESAGE, Laurence MAHE, Gérard MEROT, Olivier MEROT, Laure MITNIK, Nicolas NGUYEN, Nicole OGER, Stéphane OLLIVIER, Philippe PIERRE, Maryline PREVOST, Christian RANNO, Roland RAOULT, Alain RAULT, Catherine RIVIERE, Valérie ROOS, Marcel SERANDOUR, Stéphanie STENTZEL-LE CARDINAL, Thierry STIEFVATER

MEMBRES EXCUSES (élus ayant donné une procuration)
Ronan KERDRAON pouvoir à David BELLEGUIC, Rémy MOULIN pouvoir à Bruno BEUZIT, Thibaut GUIGNARD pouvoir à Stéphane BRIEND, Joël BATARD pouvoir à Marcel SERANDOUR, Mickaël COSSON pouvoir à Guillaume HAMON, Annie GUENNOU pouvoir à Sylvie GUIGNARD, André GUYOT pouvoir à Paul CHAUVIN, Martine HUBERT pouvoir à Didier LE BUHAN, Eliane LALANDEC DAVOINE pouvoir à Gérard MEROT, Nadia LAPORTE pouvoir à Stéphane FAVRAIS, Monique LUCAS pouvoir à Thierry STIEFVATER, Christine ORAIN-GROVALET pouvoir à Maxime LE CRONC, Michel PETRA pouvoir à Laurence MAHE, Maryse PINEL pouvoir à Michel JOUAN, Corentin POILBOUT pouvoir à Jean-Paul HAMON, Annie SIMON pouvoir à Jean-Marc LABBE,

MEMBRES ABSENTS
Catherine MARCHESIN

Nombre de conseillers en exercice : 80
Nombre de présents : 63
Nombre de votants : 79

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 022-200069409-20251127-DB_228_2025-DE

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

CONSEIL D'AGGLOMERATION
Séance du 27 novembre 2025

Délibération DB-228-2025

Rapporteur : Monsieur Yannick LE CAM

Objet : Politique Insertion-Emploi : demandes de subvention 2025 : 3ème vague

EXPOSE DES MOTIFS

La Politique Insertion et Emploi s'inscrit dans la stratégie de développement économique et de l'emploi de l'agglomération, dont les objectifs ont été adoptés dans le cadre de la convention avec la Région le 29 juin 2023 (DB 145-2023). Cette stratégie s'inscrit dans le projet de territoire de l'agglomération et prend ainsi en compte les axes suivants :

- la mobilisation générale pour la transition écologique et l'emploi
- un développement qui doit profiter à tous et réduire les inégalités
- la recherche de nouvelles formes de partenariats et de coopérations

Concernant la Politique Insertion et Emploi, le service insertion sociale et professionnelle de Saint-Brieuc Armor Agglomération déploie ses moyens, son réseau et son ingénierie au service des partenaires sociaux, économiques et institutionnels du territoire en proposant des missions de coordination, d'animation et d'ingénierie de projets. Cette mise en réseau permet notamment le développement d'actions de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPECT) au service des mutations économiques et sociales du territoire.
Par ailleurs, l'expérimentation et l'innovation sociale sont favorisées au service de l'emploi, en développant des actions territorialisées au plus proche des besoins des publics et des partenaires.

Enfin, le service insertion sociale et professionnelle offre également des conditions d'accueil, d'orientation et d'accompagnement à un public fragile et éloigné de l'emploi. Pour cela, il participe à la mise en œuvre de moyens et dispositifs permettant la sécurisation des « parcours vers l'emploi », nécessitant d'aller-vers les publics et d'agir sur les freins à l'employabilité.

I - DEMANDES DE SUBVENTIONS

Mobilisation et participation de personnes en fragilité sur des ateliers agricoles inclusifs – Association Sors tes moutons

Le projet est une expérimentation portant sur la mise en place d'un dispositif de remobilisation pour des publics en précarité et parcours d'insertion vers l'emploi du territoire de l'agglomération (demandeurs d'emploi de longue durée, personne en situation de handicap, habitants des QPV, personnes en parcours d'insertion). L'expérimentation repose sur deux volets :

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 022-200069409-20251127-DB_228_2025-DE

1. Un volet de remobilisation et de participation active
L'objectif est de permettre à des personnes rencontrant des difficultés sociales, physiques ou psychiques de reprendre confiance, de sortir de l'isolement et de retrouver une dynamique collective à travers des activités concrètes par la mise en place d'ateliers.

Ces actions s'appuient sur les supports proposés par l'association :

- L'élevage : deux demi-journées hebdomadaires consacrées aux soins des animaux, aux déplacements (mini transhumance) et à la découverte des pratiques agricoles.
- Le maraîchage : deux demi-journées hebdomadaire dédiées aux travaux de jardins, aux semis, à la récolte et à l'entretien des cultures.
- L'aménagement et l'entretien du site : une demi-journée par semaine pour entretenir et valoriser les espaces extérieurs (entretien du site et des clôtures, réparations diverses, petites constructions, plantations d'arbres, entretien des haies).

Ces temps d'ateliers visent à favoriser la remobilisation personnelle et professionnelle par la participation, la coopération et la valorisation des compétences. Chaque atelier s'adresse à 6 personnes maximum.

2. Un volet de valorisation et de lien social
Les productions issues de ces ateliers (légumes, viandes, transformations simples) seront valorisées à travers l'organisation de repas de quartier et action sur la lutte contre la précarité alimentaire.
Ces moments conviviaux, organisés à la bergerie ou dans des lieux de proximité, permettront de renforcer le lien social, de valoriser les productions locales et biologiques, et de promouvoir une alimentation durable et solidaire.

Le coût total du projet présenté est de 7 330 €. D'autres soutiens financiers sont sollicités auprès de la Cité de l'emploi (crédit politique de la ville) : 2 078 € et d'une fondation 2 602€ (financement obtenu).

Les objectifs :

- Rompre l'isolement et remobiliser des personnes éloignées de l'emploi
- Favoriser l'apprentissage par la pratique et la reprise d'un rythme de travail
- Créer des passerelles vers l'emploi ou la formation, en lien avec les dispositifs locaux d'insertion et les partenaires
- Renforcer la cohésion sociale sur le territoire par des actions collectives et solidaires (repas de quartier, dons alimentaires…)
- Contribuer à la dynamique territoriale d'inclusion

Les indicateurs :

- Nombre de bénéficiaires (âge, genre, situation sociale, commune de résidence)
- Nombre et type de prescripteurs (structures d'insertion/de formation)
- Nombre d'ateliers (demi-journées) organisés
- Nombre de repas / actions organisés (lieux)
- Rebond des personnes dans le cadre de leur parcours

Un soutien de 2 500 € avait été accordé en 2023 au titre de la Cité de l'emploi, cette aide avait permis d'amorcer le projet d'insertion auprès des habitants en QPV. En 2025, le projet ouvert aux habitants QPV et aux personnes en parcours d'insertion du territoire de SBAA, s'est structuré avec une offre de service et l'embauche d'un salarié.

Organisme	Subvention 2024	Subvention 2025
Association sors tes	/	**2 650 €**

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 022-200069409-20251127-DB_228_2025-DE

moutons		

Il vous est proposé de valider le montant de subvention de 2 650€ versés par Saint-Brieuc Armor Agglomération à l'association Sors tes moutons pour le projet «Mobilisation et participation de personnes en fragilité sur des ateliers agricoles inclusifs» pour l'année 2025.

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 022-200069409-20251127-DB_228_2025-DE

Mise en œuvre d'une expérimentation autour d'une recyclerie des produits de l'enfance par l'Association RECUP'ACTION (Seconde Nature)– Mobilisation du public en insertion

Le projet de recyclerie de l'enfance s'inscrit dans une démarche à la fois écologique, sociale et économique. Il vise à tester, sur une période de six mois, un modèle innovant de recyclerie spécialisée dans les ressources liées à l'univers de l'enfant (jouets, livres, vêtements, matériel de puériculture, mobilier, etc.).
Cette expérimentation a pour ambition de créer une filière locale d'économie circulaire appliquée à l'enfance, tout en favorisant la remobilisation de personnes éloignées de l'emploi autour d'activités concrètes, formatrices et valorisantes. Celle-ci aura lieu à Saint-Brieuc de novembre à avril 2026 en vue d'essaimer le modèle sur le territoire de l'agglomération, dans les communes qui le souhaitent, après analyse du marché .

Cette première phase expérimentale portera une attention particulière à la dimension d'insertion sociale et professionnelle. Au-delà des activités de collecte et de valorisation, il s'agit de tester les modalités de collaboration entre Seconde Nature et les structures locales d'insertion. L'expérimentation permettra d'identifier les conditions d'accueil et d'accompagnement de publics en parcours d'insertion au sein de la recyclerie, tout en explorant des formes de coopération concrètes avec les acteurs déjà implantés sur le territoire. L'objectif est de créer des passerelles durables entre l'économie circulaire et l'insertion, en posant les bases de partenariats solides et en préparant le terrain pour l'accueil futur de personnes en parcours d'emploi ou de remobilisation, dans la perspective d'une pérennisation du projet.

Cette première phase expérimentale doit permettre de :

- Tester le concept en conditions réelles (collecte, tri, valorisation, vente)
- Valider l'intérêt et la faisabilité d'un modèle de recyclerie spécialisée sur le territoire
- Identifier les leviers et les freins à la structuration d'une filière locale d'économie circulaire autour des objets de l'enfance
- Mobiliser les acteurs du territoire (collectivités, structures sociales, établissements d'accueil de la petite enfance, familles, associations, entreprises) autour d'une démarche collective et éducative.

Au-delà de cette première étape, le projet vise à poser les bases d'une filière pérenne et réplicable, susceptible d'être essaimée sur d'autres sites ou thématiques (sport, nautisme...), et de contribuer durablement à la transition écologique et à la cohésion sociale du territoire.

Le coût total du projet présenté est de 37 647 €. D'autres soutiens financiers sont sollicités auprès de la Ville de St Brieuc (12 647 €) et la Banque des Territoires (2 000 €). Des recettes seraient générées pour un montant prévisionnel de 18 000 €.

Les objectifs :

- Structurer une filière d'économie circulaire appliquée aux ressources de l'enfance
- Accompagner les collaborateurs dans leur montée en compétences
- Formaliser les process et organiser la production pour construire une chaîne de valeur
- Former à des compétences transférables dans les métiers de la valorisation et des déchets
- Sensibiliser et éduquer autour du don et de l'économie de la seconde main
- Augmenter le volume et la qualité des dons pour consolider le modèle économique

Les indicateurs :

- Volume (en tonne) d'objets collectés

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 022-200069409-20251127-DB_228_2025-DE

- Taux de réemploi : objets remis en circulation / objets collectés
- Nombre de familles bénéficiaires : y compris part de familles à revenus modestes si possible.
- Nombre de collectes réalisées et participation
- Nombre d’ateliers ou actions de sensibilisation
- Heures d’implication bénévoles

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 022-200069409-20251127-DB_228_2025-DE

- Recettes générées : ventes, dons financiers ponctuels
- Nombre de partenariats activés
- Nombre de personnes en parcours d'insertion ou bénévoles formées
- Rayonnement territorial : nombre de communes de l'agglomération touchées ou impliquées dans le projet (via dons, familles, ateliers).

Organisme	Subvention 2024	Subvention 2025
Association RECUP' ACTION	/	**2 000 €**

Il vous est proposé de valider le montant de subvention de 2 000€ versés par Saint-Brieuc Armor Agglomération à l'association RECUP'ACTION pour l'emploi d'une personne en insertion sociale et professionnelle dans le cadre du projet de «Mise en œuvre d'une expérimentation autour d'une recyclerie des produits de l'enfance» pour l'année 2025.

II – INVESTISSEMENT DE CROISSANCE DES STRUCTURES DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

« Pratique professionnelle et réduction de l'impact environnemental : achat d'une station de nettoyage de peinture professionnelle» - ADALEA

Le chantier d'insertion ADALEA a pour mission de proposer à des personnes éloignées de l'emploi une mise en situation de travail et un accompagnement socio-professionnel dans l'objectif d'un accès à un emploi durable. Le support d'activité est le second œuvre et la peinture en bâtiment.

Le soutien à ce projet porte sur la participation à l'acquisition d'une station de nettoyage de peinture (Coût TTC 4 229,23€).

Les objectifs :

- Réduire l'impact environnemental de l'activité
- Développer de nouveaux savoirs-faire pour les salariés en insertion
- Poursuivre la professionnalisation de l'activité.

Article	Organisme	Subvention investissement 2024	Subvention investissement 2025
2042	**ADALEA**	/	**2 000 €**

Il vous est proposé de valider le montant de la subvention de 2 000 € versés en investissement par Saint-Brieuc Armor Agglomération à ADALEA pour le projet « Pratique professionnelle et réduction de l'impact environnemental » pour l'année 2025.

« Développement de l'activité audiovisuelle : achat de matériel permettant la captation et la diffusion de « direct » (Web TV) » - Association Le Cercle

L'association Le Cercle est une association d'éducation populaire qui développe des activités notamment dans le domaine de l'éducation à l'audiovisuel. Cette structure est également très engagée sur le volet insertion avec le pilotage de plusieurs dispositifs, notamment Jobjectif, des vidéos sur les métiers faites par et pour les jeunes. L'association souhaite faire évoluer son équipement audiovisuel et ainsi permettre plus de possibilité quant à la captation des portraits de chef d'entreprises et de personnes en insertion, ainsi la possibilité de faire des plateaux TV en direct sur des évènements, notamment sur la thématique de l'emploi.

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 022-200069409-20251127-DB_228_2025-DE

Le soutien à ce projet porte sur la participation à l’acquisition de matériel audio-visuel (coût global 6 737,80 € TTC).

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 022-200069409-20251127-DB_228_2025-DE

Les objectifs :

- Développer et professionnaliser les activités audiovisuelles
- Diversifier les supports audio-visuels : Web Tv, plateau TV
- Permettre aux jeunes impliqués dans les projets de travailler avec un matériel professionnel pour améliorer le transfert de compétences professionnelles

Article	Organisme	Subvention investissement 2024	Subvention investissement 2025
2042	**Association Le Cercle**	/	**2 500 €**

Il vous est proposé de valider le montant de la subvention de 2 500 € versés en investissement par Saint-Brieuc Armor Agglomération à l'association Le Cercle pour le projet « Développement de l'activité audiovisuelle : achat de matériel permettant la captation et la diffusion de « direct » » pour l'année 2025.

« Investissement pour le renouvellement du parc de véhicules » - Brigades Vertes

Afin d'assurer la continuité et la sécurité des activités de terrain menées par les Brigades Vertes, il est proposé d'accompagner l'association dans l'acquisition d'un véhicule de chantier. Les véhicules actuellement en service, devenus vieillissants, ne permettent plus de répondre de manière optimale aux besoins logistiques et techniques des équipes. Cet investissement vise ainsi à garantir de meilleures conditions d'intervention et à renforcer l'efficacité des missions assurées par l'association sur le territoire.

Le soutien à ce projet porte sur la participation à l'acquisition d'un véhicule.(coût global 30 000 €).

Les objectifs :

- Poursuivre la professionnalisation des salariés en insertion
- Gagner en efficacité dans les prestations proposées
- Diminuer l'impact environnemental des déplacements

Article	Organisme	Subvention investissement 2024	Subvention investissement 2025
2042	**Brigades Vertes**	/	**2 000 €**

Il vous est proposé de valider le montant de la subvention de 2 000 € versés en investissement par Saint-Brieuc Armor Agglomération aux Brigades Vertes pour le projet « Investissement pour le renouvellement du parc de véhicules » pour l'année 2025.

« Renforcement de la mobilité et de l'efficacité des équipes de la régie de quartier » - **Régie de quartier**

Cet investissement vise l'acquisition d'un véhicule destiné au Conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle de la régie de quartier, afin de faciliter ses déplacements sur le terrain et ses missions d'accompagnement des salariés. Le véhicule pourra également être utilisé par les autres membres de l'équipe disposant d'un permis de conduire, contribuant ainsi à une meilleure organisation des activités et à une mobilité renforcée pour l'ensemble de la régie.

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 022-200069409-20251127-DB_228_2025-DE

Le soutien à ce projet porte sur la participation à l’acquisition d’un véhicule (coût global 15 000 €).

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 022-200069409-20251127-DB_228_2025-DE

Les objectifs :

- Améliorer les conditions de travail (sécurité, fiabilité, qualité de vie au travail)
- Réduire l'impact environnemental des déplacements
- Diminuer les coûts sur le long terme avec un véhicule moins coûteux sur l'entretien

Article	Organisme	Subvention investissement 2024	Subvention investissement 2025
2042	**Régie de quartier**	/	**2 500 €**

Il vous est proposé de valider le montant de la subvention de 2 500 € versés en investissement par Saint-Brieuc Armor Agglomération à la Régie de quartier pour le projet « Renforcement de la mobilité et de l'efficacité des équipes de la régie de quartier » pour l'année 2025.

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 022-200069409-20251127-DB_228_2025-DE

DÉLIBÉRATION

VU les articles L.16144-4, L.2313-1, L.5211-36 et L.5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles 9-1 et 10 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration ;

VU le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 imposant la conclusion d'une convention lorsque le montant annuel de subvention dépasse les 23 000 € ;

VU l'arrêté ministériel du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier ;

VU les statuts de Saint-Brieuc Armor Agglomération modifiés par arrêté préfectoral du 2 février 2023 ;

VU les demandes de subventions présentées ;

VU la stratégie de développement économique et de l'emploi adoptée le 29 juin 2023 (DB 145-2023) ;

VU l'avis de la Commission Politiques Économiques, Insertion Professionnelle, Tourisme, Politiques de la Mer, Enseignement Supérieur Recherche Innovation en date du 12 novembre 2025 ;

Le Bureau saisi en date du 13 novembre 2025 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

APPROUVE l'attribution et le versement des subventions présentées ci-dessus.

Organisme	Projet	subventions 2025
Association Sors tes moutons	Mobilisation et participation de personnes en fragilité sur des ateliers agricoles inclusifs	2650€
Association Recup'Action	Mobilisation du public en insertion pour la mise en œuvre d'une expérimentation autour d'une recyclerie des produits de l'enfance	2000€
ADALEA	Pratique professionnelle et réduction de l'impact environnemental : achat d'une station de nettoyage de peinture professionnelle	2000 €
Association Le Cercle	Développement de l'activité audiovisuelle : achat de matériel permettant la captation et la diffusion de « direct » (Web TV)	2500 €
Brigades Vertes	Investissement pour le renouvellement du parc de véhicules	2000 €
Régie de Quartier	Renforcement de la mobilité et de l'efficacité des équipes de la régie de quartier	2500 €

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 022-200069409-20251127-DB_228_2025-DE

DIT que le versement des présentes subventions est conditionné par la remise du dernier bilan, compte de résultat et rapport d'activités des porteurs de projet.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document relatif à la présente délibération.

DIT que les bénéficiaires doivent faire mention du soutien de Saint-Brieuc Armor Agglomération dans leurs supports de communication.

DIT que les crédits 2025 sont prévus au budget principal de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

DECIDE que le Président ou son représentant est chargé de l'exécution de la présente délibération.

DIT que la présente délibération sera publiée conformément aux dispositions des articles L.5211-3, L.2121-25 et L.2131-1 du code général des collectivités territoriales sur le site internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération et transmise à Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor.

Présents : 63	Pouvoirs : 16	Total : 79	Exprimés : 78
Voix Pour : 78	Voix Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 1 (Stéphane L'HER)

Saint Brieuc,
le 27 novembre 2025

Le secrétaire de séance

Vincent ALLENO

1ère Vice présidente,

Sylvie GUIGNARD